# Formation
# Le règlement intérieur de l'université : examens, vie étudiante et disciplinaire

**Durée de la formation :** 3 heures
**Date de la session :** du 18/09/2025 au 18/09/2025

**Dates précises :**
**Horaires de la session :** 9h à 12h

**Lieu :** En distanciel - Lien Zoom dans documents pré-formation

**Nombre de places maximum :** 50

**Formateur(s) :** Florian HOAREAU

**Prérequis sur cette formation :** Avoir lu le règlement intérieur : https://www.u-bordeaux.fr/universite/organisation-et-fonctionnement/documents-reglementaires-administratifs-institutionnels/reglement-interieur

**Public ciblé :**

**Public prioritaire :** Tout public, encadrants, personnel de scolarité.

**Date limite d'inscription :** 04/09/2025

---

**Objectifs :**
- Accompagner les personnels de l'université dans la mise en œuvre du règlement intérieur.
- Connaitre les droits et les obligations qui s'imposent aux usagers (les étudiants) et leurs corollaires le disciplinaire.

**Programme :**
L'encadrement des évaluations

- Les règles prévues par la charte des examens
- La fraude ou la tentative de fraude

L'encadrement du comportement des étudiants

- Les droits, devoirs et obligations des étudiants
- Les atteintes au bon ordre, au fonctionnement et à la réputation de l'établissement

La mise en œuvre d'une procédure disciplinaire à l'encontre d'un usager

- Le signalement
- Les étapes de la procédure disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires

Les dispositifs complémentaires

- Les mesures conservatoires
- Le signalement à la CEVS
- Le recours à la médiation
- Le signalement au procureur de la République et le dépôt de plainte

**Pour tout renseignement complémentaire :**
Chargé(e) de formation : mailto:annick.jousset@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **FormAction**
et toutes les infos sur **l'intranet**

Date édition : 31/07/2025